

ALGÉRIE



L'Algérie et la Turquie en pourparlers pour augmenter leurs volumes des échanges jusqu'à 5 milliards de dollars US

Le ministre algérien de l'énergie, a récemment annoncé que l'Algérie et la Turquie cherchaient à tisser des liens commerciaux plus étroits, avec un plan visant à porter le volume du commerce bilatéral à 5 milliards de dollars US, en acceptant de construire conjointement une usine pétrochimique dans la province turque d'Adana, située sur la côte méditerranéenne.

La société turque Rönesans et la société algérienne Sonatrach participeront au projet. L'installation coûterait environ 1,4 milliard de dollars US, avec une participation de 66% pour Rönesans et 34% pour Sonatrach. La construction de l'usine s'achèvera dans deux ans et l'installation devrait devenir opérationnelle d'ici juillet 2022. Il est prévu que Sonatrach fournira à l'usine 450 tonnes de propane qui seront utilisées pour produire du polypropylène.

A RETENIR

L'Algérie est considérée comme l'une des portes d'entrée les plus importantes pour la Turquie au sein du Maghreb et de l'Afrique du Nord. Les pourparlers visant à accroître le volume des échanges bilatéraux soulignent la nécessité d'un accord de libre-échange entre la Turquie et l'Algérie qui permettra d'approfondir davantage les relations économiques des deux pays en vue d'une éventuelle coopération dans les domaines du commerce, de la défense et du tourisme. Les dernières données de l'Institut turc de statistique montrent que la Turquie a expédié pour 1,74 milliard de dollars US de marchandises vers l'Algérie.

TABLE OF CONTENTS

AFRIQUE DU SUD	3	MADAGASCAR	6
Une nouvelle liste de contrôle obligatoire à remplir pour être conforme au vu de la loi sur les sociétés		La BAD garantit 100 millions de dollars US pour le projet hydroélectrique de Sahofika	
CAMEROUN	3	MAROC	6
La SNH lance un appel d'offres pour réaliser une étude sismique 3D		Le pays va revoir ses relations commerciales avec la Turquie	
CÔTE D'IVOIRE	4	MAURICE	7
Le pays va exporter de l'électricité en Sierra Leone et en Guinée		Deuxième croissance la plus rapide au monde en termes de richesse	
ÉGYPTE	4	NIGÉRIA	7
Saudi Telecom cherche à acquérir Vodafone Egypt pour 2,4 milliards de dollars US		Une nouvelle loi de finances pour stimuler les petites entreprises	
GUINÉE	5	RWANDA	8
Conakry et Londres signent un accord pour la promotion des investissements britanniques dans le pays		Le Rwanda mise sur le « Franc Bond » pour stimuler la croissance économique	
KENYA	5	SÉNÉGAL	8
La Grande-Bretagne courtise le Kenya avec 1,7 milliard de transactions		La société turque, Summa construira le stade olympique de Diamniadio	

JANVIER 2019

AFRICA BULLETIN



AFRIQUE DU SUD

Une nouvelle liste de contrôle obligatoire à remplir pour être conforme au vu de la loi sur les sociétés

La commission des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPC) a mis en place une nouvelle liste de contrôle de conformité que tous les propriétaires d'entreprises enregistrés auprès de la commission doivent remplir. En effet, depuis le 1er janvier 2020, la CIPC exige qu'avant de soumettre des rapports annuels, toutes les entreprises remplissent cette nouvelle liste. Les entreprises concernées sont les entreprises privées, à but non lucratif, de responsabilité civile, publiques ou bien encore publiques.

Cette liste de contrôle de conformité, annoncée par la CIPC en août de l'année dernière, comprend 24 questions relatives au respect de la loi sud-africaine sur les sociétés, auxquelles les entreprises doivent répondre : «oui», «non» ou «sans objet». Les entreprises sont invitées à indiquer si elles étaient conformes, en fonction de leur catégorie, au cours de l'année civile précédente.

A RETENIR

Selon la CIPC, la liste de contrôle est un processus nouveau et nécessaire pour s'assurer que les entreprises en sont conformes à la loi, et que cette initiative peut aider à prévenir de sévères problèmes de conformité. Quelques intervenants de l'industrie, dont l'institut sud-africain des comptables agréés, ont souligné que la liste de contrôle est onéreuse et vague, car le questionnaire ne permet pas aux répondants d'expliquer leurs réponses, ni de discuter des subtilités particulières dans les sous-sections de la loi. Les préoccupations principales concernent l'augmentation potentielle des coûts à engager pour les propriétaires d'entreprise, en plus des formalités administratives et de la surréglementation existante que promeut le gouvernement.

CAMEROUN

La SNH lance un appel d'offres pour réaliser une étude sismique 3D

La Société nationale des hydrocarbures (SNH) vient de lancer un appel d'offres international ouvert pour la réalisation de l'étude de faisabilité du projet d'acquisition sismique 3D dans l'on-shore du bassin de Douala/Kribi-Campo au Cameroun. L'adjudicataire de l'appel d'offres aura pour mission de prendre connaissance de la zone d'intérêt et élaborer les supports cartographiques, photographiques et illustrations nécessaires à l'appui des observations faites sur le terrain et des préconisations formulées.

Le délai maximum prévu par la SNH pour la réalisation de l'étude de faisabilité du projet d'acquisition sismique 3D dans l'on-shore du bassin de Douala/Kribi-Campo au Cameroun est de quatre mois. Afin de s'assurer que les soumissionnaires appréhendent tous les contours de la mission et le contexte dans lequel celle-ci s'implique, la SNH organisera une réunion avec les sociétés ayant acquis le dossier d'appel d'offres, le 17 février 2020. Les offres devront être transmises au secrétariat de la cellule des marchés de la SNH, au plus tard le 6 mars.

A RETENIR

L'économie du Cameroun est relativement diversifiée et comprend la production d'hydrocarbures de bois, et d'aluminium, l'agriculture, les secteurs miniers et des services étant également important. Les hydrocarbures restent néanmoins le principal produit d'exportation du Cameroun et, malgré la baisse des prix mondiaux du pétrole, représentent toujours près de 40% des exportations. Le développement de ce projet et donc hautement stratégique pour le pays qui compte développer sa production en fonction des résultats de cette étude.

JANVIER 2019

AFRICA BULLETIN



CÔTE D'IVOIRE

Le pays va exporter de l'électricité en Sierra Leone et en Guinée

La capacité de production électrique du pays a augmenté de 60% entre 2011 et 2019 pour atteindre 2229MW, une capacité qui devrait d'ailleurs doubler dans les années à venir. A l'heure actuelle, le pays exporte environ 11% de la production nationale brute d'électricité vers six pays de la Cedeao, le Mali, le Burkina Faso, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Liberia, une liste qui comptera deux nouveaux pays supplémentaire, la Guinée et la Sierra Leone.

Le Liberia, qui bénéficiait déjà d'une desserte en électricité en basse tension, verra sa fourniture renforcée avec des approvisionnements additionnels en haute tension, grâce à la mise en service imminente d'une ligne de 225 kilovolts. Les exportations ivoiriennes représenteront environ une capacité de 30MW pour chacun des deux pays.

A RETENIR

La principale problématique du gouvernement ivoirien étant le règlement des factures des pays importateurs, les ministres de l'Énergie de Côte d'Ivoire, du Mali, du Burkina Faso, du Liberia, de Sierra Leone et de Guinée se sont penchés sur la création d'un fonds revolving, axé sur le commerce de l'électricité et devant renforcer la liquidité des acteurs de la région. Cette initiative est soutenue par la Banque Mondiale, laquelle organisera une table ronde des bailleurs pour financer ce fonds qui devrait couvrir en principe six mois de ventes d'électricité. Alors que le taux d'accès à l'électricité est de 45% dans l'espace Cedeao, l'Afrique de l'Ouest est l'une des zones au monde où l'électricité est la plus chère, avec une moyenne de 24 centimes de dollars US le kilowatt, contre 4 centimes au Japon, 10 centimes en Europe et 14 centimes en Asie.

ÉGYPTE

Saudi Telecom cherche à acquérir Vodafone Egypt pour 2,4 milliards de dollars US

Saudi Telecom Company (STC) a signé un premier accord pour acquérir la participation de 55% de Vodafone dans Vodafone Egypt, premier opérateur de télécommunications du pays, pour 2,4 milliards de dollars US. La vente de Vodafone Egypt, fait suite à la cession de son activité au Qatar en 2018, et met en lumière la stratégie de Vodafone qui souhaite concentrer ses activités en Europe, et en Afrique subsaharienne, sous la marque Vodacom. L'accord potentiel, qui valorise Vodafone Egypt à près de 4,4 milliards de dollars US intervient alors que Saudi Telecom cherche à se développer au niveau régional. Le groupe de télécommunications saoudien, détenu à 70% par le Fonds d'Investissement Public (PIF) du gouvernement, est coté à la bourse Tadawul de Riyad, et a déclaré vouloir jouer un rôle clé dans la réduction de la dépendance du royaume au pétrole, en stimulant notamment la croissance des revenus numériques.

A RETENIR

Avec cette vente, Vodafone, plus gros investisseur étranger du pays, quittera l'Égypte en tant qu'opérateur de télécommunications. Telecom Egypt, détenant les 45% restants, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de vendre sa participation. Les états du Golfe, en particulier l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis, cherchent à stimuler les flux d'investissement vers l'Égypte. L'accord entre Vodafone Egypt et STC confirme d'ailleurs la volonté de ce dernier à maintenir une position de leader, non seulement en Arabie saoudite, mais également au sein de la région MENA. Le PIF devrait devenir plus actif dans les transactions régionales, car il va recevoir près de 30 milliards de dollars US suite à l'introduction en bourse du groupe pétrolier Saudi Aramco en décembre dernier.

JANVIER 2019

AFRICA BULLETIN



GUINÉE

Conakry et Londres signent un accord pour la promotion des investissements britanniques dans le pays

Un protocole d'accord sur les investissements a récemment été signé entre les gouvernements guinéen et britannique en marge du sommet Royaume-Uni-Afrique. Ce protocole d'accord vise à créer un cadre de collaboration pour la promotion des investissements des entreprises britanniques en Guinée, pour le développement durable. Il comprendra le soutien par le gouvernement britannique de la société minière de bauxite Anglo-African Minerals dans la mise en œuvre d'un projet de développement de chemin de fer d'environ 270 kilomètres, reliant la préfecture de Mamou au port de Benty, longeant la frontière sierra léonaise.

Suite à l'annonce récente du ministre des hydrocarbures accordant à la compagnie pétrolière Benti Energie l'autorisation de réaliser des études de faisabilité, le protocole d'accord devrait également soutenir la construction du plus grand terminal pétrolier d'Afrique de l'Ouest à Benty.

A RETENIR

Le protocole d'accord renforce la coopération économique entre les deux pays et soutiendra le développement économique de la Guinée. Afin d'assurer l'efficacité de la collaboration, un groupe de travail intergouvernemental sera mis en place pour étudier les opportunités de développement des infrastructures liées à l'exploitation minière afin de promouvoir la diversification économique. Selon un représentant de Benti Energie, le nouveau terminal pétrolier sera une source clé de revenus pour la majorité des pays de la sous-région ouest-africaine car il sera en concurrence directe avec les ports européens de Rotterdam, et de Gênes.

KENYA

La Grande-Bretagne courtise le Kenya avec 1,7 milliard de transactions

Alors que le Royaume-Uni cherche à renforcer ses liens commerciaux après le Brexit, le Kenya devrait bénéficier d'environ 1,7 milliard de dollars US d'opportunités économiques que le premier ministre britannique a récemment présentées à une délégation kenyane en parallèle du premier sommet d'investissement Royaume-Uni-Afrique. Selon une déclaration du haut-commissariat britannique à Nairobi, les accords au Royaume-Uni couvriront le logement, le secteur financiers, les énergies renouvelables et l'entrepreneuriat, ils sont également prêts à créer un nouveau partenariat durable qui générerait plus d'investissements, d'emplois et de croissance pour le Kenya. Dans le cadre des accords annoncés, le Kenya devrait bénéficier d'un investissement de 33 millions de dollars US pour la construction de 10000 logements abordables à haut rendement énergétique.

A RETENIR

La récente préférence du Kenya en faveur des pays asiatiques pour le financement de ses entreprises et de son développement a délogé les puissances européennes, y compris le Royaume-Uni, des positions de longue date en tant que principales sources d'investissement direct à l'étranger (IDE). La Chine est d'ailleurs devenue la principale source d'IDE du pays, avec notamment des investissements dans les infrastructures, une mesure qui n'a cessé de consolider son influence économique au Kenya. Avec le Brexit, le Royaume-Uni a le besoin et l'opportunité d'approfondir un partenariat de longue date avec le Kenya, utilisant le pays comme une passerelle pour investir en Afrique, ce servant de celui-ci comme d'un pont vers ce marché émergent de plus de 1,2 milliard d'individus.

JANVIER 2019

AFRICA BULLETIN



MADAGASCAR

La BAD garantit 100 millions de dollars US pour le projet hydroélectrique de Sahofika

La Banque Africaine de Développement (BAD) a accordé une garantie de 100 millions de dollars US au nouveau consortium hydroélectrique d'Onive pour le projet hydroélectrique en cours de développement près d'Antananarivo, la capitale de Madagascar. Le consortium est composé de la société française Eiffage, de la société marocaine Themis, ainsi que d'Eranove, un groupe franco-africain.

La garantie de la BAD contribuera à atténuer les risques tant pour le consortium que pour les prêteurs du projet. Il soutiendra également les obligations de paiement de la compagnie d'électricité d'état, Jirama. Le consortium construira les lignes de transmission et l'ensemble des infrastructures nécessaires à la construction du barrage et à son fonctionnement. Le projet nécessitera en tout et pour tout un investissement total d'environ 870 millions de dollars US.

A RETENIR

Le soutien de la BAD à Jirama, par le biais de cette garantie, contribuera à améliorer sa capacité de crédit, dont Jirama a besoin pour continuer d'assurer sa réputation de fournisseur d'électricité rentable, ce qui, à son tour permettra de mobiliser des investissements dans le secteur énergétique du pays. Le pays atteindra ainsi plus facilement ses objectifs stratégiques en termes d'accès accru à l'énergie, de mix énergétique plus diversifié, et de production à moindre coût. Selon la BAD, le projet hydroélectrique Sahofika fournira 205MW d'énergie renouvelable dans le réseau national. Il réduira également la part de la production d'énergie thermique dans le bouquet énergétique du pays, et réduira significativement les tarifs de l'électricité.

MAROC

Le pays va revoir ses relations commerciales avec la Turquie

Le gouvernement marocain a l'intention de revoir son accord de libre-échange avec la Turquie, affirmant que l'économie marocaine a perdu 2 milliards de dollars US par an depuis la signature de l'accord en 2004. Le ministre marocain avait notamment récemment déclaré au parlement que l'accord de libre-échange devait être résilié si aucun accord n'était conclu pour le modifier.

Selon le ministre marocain du commerce, les deux parties ont convenu de rééquilibrer leur commerce en encourageant davantage d'investissements turcs dans le secteur industriel marocain et en promouvant davantage d'exportations marocaines vers la Turquie.

Selon des experts, l'une des principales raisons ayant contribué aux récentes menaces du Maroc de se retirer de cet accord était que les produits turcs sont entrés massivement sur les marchés marocains tandis que les produits marocains à destination de la Turquie ont été soumis à d'importants obstacles douaniers.

A RETENIR

Les chiffres officiels indiquent que le déficit commercial global du Maroc s'est creusé de 2,3%, pour se situer autour des 20 milliards de dollars US au cours des 11 premiers mois de 2019 par rapport à la même période en 2018. On peut espérer que les deux parties se mettront d'accord sur les amendements à apporter à cet accord commercial afin d'éviter des pertes non négligeables, notamment sur le marché du travail marocain. Selon le conseil des affaires turco-marocain, la Turquie a jusqu'à présent investi environ 1 milliard de dollars US au Maroc, créant environ 8 000 emplois marocains.

JANVIER 2019

AFRICA BULLETIN



MAURICE

Deuxième croissance la plus rapide au monde en termes de richesse

Le rapport sur la richesse en Afrique 2019 d'AfrAsia Bank et New World Wealth révèle que la richesse totale détenue en Afrique a augmenté de 14% entre 2008 et 2018, par ailleurs, Maurice devient le deuxième marché au monde le plus rapide en termes de croissance de la richesse, après la Chine. Selon le rapport, la l'île a atteint un taux de croissance de la richesse de 124%. Cette croissance est notamment stimulée par un grand nombre d'individus considérés comme riches (HNWI) qui se sont installés à Maurice au cours de la dernière décennie, en particulier en provenance d'Europe et d'Afrique australe. On estime que Maurice abrite aujourd'hui environ 4400 HNWI, contre 1800 HNWI il y a dix ans.

Dans le classement « Doing Business 2019 », généré par la Banque Mondiale, Maurice est classée 1er marche en Afrique et 20eme au niveau mondial.

A RETENIR

Avec un secteur des services financiers prospère et en croissance, Maurice propose un système fiscal souple qui encourage la création d'entreprises et attirent les retraités. Les taux d'imposition des sociétés et des particuliers sont actuellement de 15%, sans impôt sur les successions, ni sur les gains en capital. Les systèmes immobilier et bancaire bien développés ainsi qu'une bourse performante, ont en outre encouragés un grand nombre de HNWI locaux à investir dans l'immobilier et les entreprises locales. La Banque de Maurice rapporte que le pays compte de forts flux d'IDE en provenance de pays comme la France, la Chine, l'Afrique du Sud et les Émirats Arabes Unis, qui contribuent à la croissance du marché de la richesse de l'île.

NIGÉRIA

Une nouvelle loi de finances pour stimuler les petites entreprises

Le président nigérian a promulgué un nouveau projet de loi de finances. Celui-ci vise entre autres à augmenter les recettes publiques, tout en soutenant les petites entreprises en difficulté au sein de la plus grande économie d'Afrique. Cette nouvelle législation, adoptée par les deux chambres de l'assemblée nationale l'an dernier, fait notamment passer le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) du pays de 5% à 7,5%, une étape modeste mais importante pour le Nigeria, tributaire du pétrole, et qui détient l'un des ratios fiscaux / produit intérieur brut, les plus bas du monde.

La nouvelle loi stipule que les petites entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 25 millions de nairas, soit environ 69 000 de dollars US, seront exonérées de l'impôt sur le revenu des sociétés. En ce qui concerne les entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieurs à 100 millions de nairas (environ 275 000 de dollars US), le taux d'imposition sera abaissé de 30% à 20%.

A RETENIR

Les petites et moyennes entreprises du Nigéria subissent la faible possibilité d'accès au financement, ce qui constitue une contrainte majeure pour ces entreprises. Les modifications proposées par la nouvelle loi, notamment concernant les règles fiscales, devraient créer un environnement plus propice. Cette réforme devrait ainsi encourager la croissance et les investissements dans ce secteur de l'économie. La loi de finances prévoit également des incitations à investir sur les marchés de capitaux nigériens, tout en incluant une disposition qui allégera les charges pesant sur les assurances, les banques et le secteur pétrolier.

JANVIER 2019

AFRICA BULLETIN



RWANDA

Le Rwanda mise sur le « Franc Bond » pour stimuler la croissance économique

Le Rwanda espère une relance économique grâce au lancement de près de 40 millions de dollars US d'obligations de « Franc Bond », ces titres ont été émis à Londres lors du sommet d'investissement Royaume-Uni-Afrique. Le titre libellé en francs rwandais a été émis par la Banque Mondiale et permettra de financer des projets gouvernementaux prévus pour l'exercice 2019-2020. Cette obligation offre aux investisseurs un coupon annuel de 9,25% et devrait arriver à échéance le 20 janvier 2023. Les détails des investissements spécifiques qui bénéficieront du produit des obligations seront rendus publics prochainement. Le gouvernement prévoit d'ailleurs d'augmenter les dépenses de 11% au cours de l'exercice 2019/2020, passant de 2,9 milliards à 3,2 milliards de dollars US. Les investisseurs financeront ainsi 14% du budget tandis que le reste proviendra des caisses publiques.

La création d'emplois, l'amélioration des infrastructures, l'accès à l'eau et l'assainissement, ainsi que le secteur des services sont les domaines prioritaires qui devraient bénéficier de cette initiative.

A RETENIR

Le Rwanda est reconnu comme une bonne destination d'investissements, cette émission d'obligations en francs rwandais devrait d'ailleurs encore renforcer cette confiance et aider à attirer d'avantages d'investissements privés étrangers, investissements dont le pays a besoin afin d'améliorer ses liquidités pendant que le gouvernement augmente les dépenses favorisant l'accélération de la croissance. Ces obligations devraient également renforcer les capacités des marchés financiers locaux, un élément essentiel du financement du développement international. Cette initiative met en évidence le potentiel de croissance de la demande des investisseurs internationaux sur ce type de marché.

SÉNÉGAL

La société turque, Summa construira le stade olympique de Diamniadio

La Turquie se montre de plus en plus présente au Sénégal, en atteste la nouvelle visite à Dakar, la quatrième depuis 2013, du président Recep Tayyip Erdogan, qui a d'ailleurs signé, une série d'accords dans les domaines de l'éducation, des sports ou encore de la gestion des catastrophes. Au lendemain de cette rencontre présidentielle, la société turque Summa, actionnaire et opérateur avec sa compatriote Limak de l'aéroport international Blaise-Diagne, mais aussi constructeur du Dakar Arena, de l'hôtel Radisson de Diamniadio, et du centre des expositions de Dakar, s'est vu officiellement confié par la société de gestion des infrastructures publiques dans les pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose (Sogip-SA), le chantier du stade olympique de Diamniadio, pour lequel la présidence du Sénégal avait annoncé, le 20 janvier, avoir obtenu un accord de financement de la Standard Chartered Bank.

A RETENIR

Dernièrement, la Turquie a intensifié sa présence économique en Afrique subsaharienne, et notamment au Sénégal, d'ailleurs, selon le bureau d'information gouvernemental du Sénégal, le volume des investissements turcs prévus dans le cadre du Plan Sénégal Émergent est de près de 275 millions d'euros. L'attribution de la construction du stade à Summa, un investissement estimé à 238 millions d'euros, et dont le commencement est prévu d'ici le 20 février prochain, et pour durer dix-sept mois, atteste de cette intensification. Le stade, d'une capacité de 50 000 places, doit accueillir les Jeux olympiques de la Jeunesse de 2022.

JANVIER 2019

AFRICA BULLETIN



SOURCES

<https://www.hurriyetdailynews.com>

<https://www.bloomberg.com>

<https://www.arabnews.com>

<https://www.businesslive.co.za>

<https://www.guineenews.org>

<https://www.businessdailyafrica.com>

<https://www.internationalinvestment.net>

<https://www.afdb.org>

<https://af.reuters.com>

<https://www.moroccoworldnews.com>

<https://macauhub.com.mo>

<http://venturesafrica.com>

<https://www.theeastafrican.co.ke>

<https://www.businessinsider.co.za>

<https://businesstech.co.za>

<http://www.afforum.com>

<https://www.jeuneafrique.com>

<https://www.lemonde.fr/afrique>

<https://www.afrique.latribune.fr>

<https://www.africaintelligence.com>

<http://www.theafricareport.com>

<http://www.leseco.ma/>

<https://www.guineenews.org>

<http://www.rfi.fr/afrique>

<https://www.reuters.com>

BRÈVES - Afrique de l'Est et Océan Indien du service économique de l'Ambassade de France

[Cliquez ici pour souscrire à Africa Bulletin](#)

Les informations contenues dans ce Bulletin sont accréditées auprès des sources nommées et ne représentent pas nécessairement les opinions d'ALN. Ce Bulletin n'a qu'une vocation d'information générale et non exhaustive et ALN ne pourra être tenu responsable de quelconques dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation de ces informations.